



Note d'information - UDAF 26 COVID 19 n°17

Distribution de masques pour le déconfinement

Document non exhaustif

Nous remercions les délégués familiaux de l'Udaf ainsi que les services des CCAS ou les collectivités pour la transmission de ces informations.

Commune de BOURG DE PEAGE

La Ville de Bourg de Péage a acheté 20 000 masques et va organiser une distribution dans les boîtes aux lettres de 2 masques par habitant cette fin de semaine.

Il a été adressé à la commune la liste des personnes vulnérables qui résident sur la commune de Bourg de Péage. Ces derniers se proposent de se déplacer directement au domicile pour la remise des masques.

Contact : ccas@mairiebdp.fr - 04 75 72 74 74

Commune de BUIS-LES-BARONNIES

Les élus vont assurer une distribution de masques à chaque foyer, au domicile des personnes dans la semaine du 11/05.

Contact : accueil@mairie.buislesbaronnies.fr - 04 75 28 07 34

Commune de CHABEUIL

Entre le 21 et le 23 avril, des masques « grand public » ont été distribués via le CCAS aux domiciles des chabeuillois de 70 ans et plus. En fonction de la demande et du besoin, un masque supplémentaire a également été remis au conjoint présent.

Une deuxième phase de distribution interviendra avec ceux de la Région (1/habitant) pour l'ensemble de la population dont la réception est prévue à ce jour courant mai.

Si la ou les personnes ne sont pas à leur domicile lors du passage, ces derniers seront déposés dans la boîte aux lettres, accompagnés d'une lettre explicative.

Vous pouvez transmettre au CCAS la liste des personnes vulnérables afin que nous leur fassions parvenir un masque par l'intermédiaire de Madame Anne-Sophie Schappler, représentante de l'Udaf au sein du CCAS de Chabeuil.

Contact : ccas@mairie-chabeuil.fr - 04 75 59 93 58

Commune de CHATUZANGE-LE GOUBET

6500 masques homologués ont été commandés par la commune : 1 pour chaque habitant, dont 1000 en taille enfants. Réception des commandes entre le 4 et le 9 mai. Ils seront distribués par la commune (courrier à venir en précisant les modalités), en complément des masques Région

Contact : mairie@chatuzangelegoubet.fr - 04 75 47 25 15

Commune de CLIOUSCLAT

La commune a effectué une commande de masques et les membres du CCAS vont les porter à toute personne âgée de 70 ans et plus, dès réception à compter du 7/05. Les autres habitants iront les récupérer à la salle des fêtes préparée pour les accueillir en toute sécurité, en demies-journées.

Ultérieurement un masque par habitant sera également distribué par la Communauté de communes du Val de Drôme et un autre par la Région.

Contact : ccas@cliousclat.fr - 04 75 63 02 06

Commune de CREST

La Ville organise une distribution gratuite de masques aux habitants le vendredi 8 mai. Ils recevront un courrier précisant la marche à suivre. Un point de retrait (en fonction du lieu d'habitation) et un créneau horaire (en fonction du nom de famille) leur sont attribués.

Plus d'informations sur les conditions de retrait : <http://www.mairie-crest.fr/Distribution-de-masques-a-tous-les.html> - 04 75 76 61 37

Les personnes vulnérables ne pouvant se déplacer sont invitées à solliciter un proche ou un voisin pour effectuer ce retrait à leur place, en leur confiant leur bon de retrait et leur justificatif de domicile et d'identité. La personne mandatée pourra récupérer le masque en se rendant au point de retrait correspondant à son quartier. Ceux qui seront dans l'impossibilité d'aller récupérer leur masque par eux-mêmes ou par un proche pourront se signaler auprès de la mairie afin qu'une livraison à domicile soit organisée. La personne devra contacter dans ce cas la Ville au 04 75 76 64 41 ou adresser un mail à secretariat.maire@mairie-crest.fr.

Contact : ccas@mairie-crest.fr - 04 75 25 64 75

Commune de DIE

Une distribution de masques est organisée par la commune de Die auprès de tous les habitants de la commune.

Chaque habitant recevra dans sa boîte aux lettres une enveloppe contenant un masque avec sa notice d'utilisation ainsi que les recommandations utiles, le dernier flash info et le protocole à suivre si le foyer avait besoin de plus de masque.

Si toutefois votre association devait nous fournir une liste des personnes qu'elle estime fragiles au regard de la situation actuelle n'hésitez pas à vous mettre en lien avec nous au 06.83.70.22.08.

Les délégués qui suivent des majeurs sur ladite commune peuvent nous indiquer quelles seraient les personnes à inscrire sur la liste des personnes fragiles comme le propose le CCAS.

Contact : ccas@mairie-die.fr - 04 75 22 24 03

Et Communauté de communes du Diois

2 masques par personnes sont distribués par la communauté de communes, aux personnes âgées et vulnérables.

50 communes : Arnayon – Aucelon – Barnave – Barsac - La Bâtie-des-Fonds - Beaumont-en-Diois – Beaurières - Bellegarde-en-Diois – Boulc – Brette – Chalancon – Chamaloc – Charens - Châtillon-en-Diois – Die – Establet – Glandage – Gumiane – Jonchères - Laval-d'Aix - Lesches-en-Diois - Luc-en-Diois - Lus-la-Croix-Haute - Marignac-en-Diois – Menglon – Miscon - Montlaur-en-Diois - Montmaur-en-Diois - La Motte-Chalancon - Pennes-le-Sec - Ponet-et-Saint-Auban – Pontaix – Poyols – Pradelle - Les Prés - Recoubeau-Jansac – Rochefourchat – Romeyer – Rottier - Saint-Andéol - Saint-Dizier-en-Diois - Sainte-Croix - Saint-Julien-en-Quint - Saint-Nazaire-le-Désert - Saint-Roman - Solaure en Diois - Treschenu-Creyers - Vachères-en-Quint – Valdrôme - Val-Maravel - Volvent

Commune d'ÉTOILE-SUR-RHÔNE

La commune d'Étoile sur Rhône va distribuer dans les prochains jours un masque lavable et réutilisable pour chacun des membres des foyers de la commune. Un coupon était à remplir par les Etoiliens avec demande de pièces justificatives (photocopie carte d'identité et livret de famille). Des réunions vont être prévues par quartier pour le retrait de ces masques. Pour les personnes âgées ou à mobilité réduite ne pouvant se déplacer, une livraison sera organisée.

Contact : ccas@mairie-etoilessurrhone.fr – 04 75 60 69 90

Coupon à remplir et à renvoyer en mairie, **accompagné impérativement** des copies ou photos des pièces d'identité des personnes composant votre foyer et livret de famille

Par mail à vielocale@mairie-etoilessurrhone.fr ou courrier : Mairie – 45 Grande Rue – 26800 ÉTOILE SUR RHÔNE

Je soussigné (nom- prénom) :

.....

Adresse :

E-mail :

Tél. :

Atteste sur l'honneur habiter à Etoile-sur-Rhône et avoir besoin de (nombre) **masques** pour les personnes composant mon foyer (ce nombre sera vérifié sur la base du fichier de taxe d'habitation).

Je souhaite en outre être inscrit sur le fichier des personnes isolées ou vulnérables suivi par le CCAS en situation de crise (froid, canicule, neige, inondation ou pandémie...).

Mairie d'Étoile sur Rhône – 45 Grande rue - 26 800 Étoile sur Rhône
Tél : 04 75 60 69 50

Commune de LIVRON

Le CCAS prévoit une distribution de masques aux habitants, dès réception courant mai.

Contact : ccas@mairie-livron.fr - 04 75 61 16 60

Et communauté de communes de Val de Drôme

L'intercommunalité fournira gratuitement 1 masque à chaque habitant du territoire. Une commande de 32 000 masques certifiés, réutilisables et lavables a été effectuée auprès d'une entreprise du territoire : Millet Innovation. La distribution se fera par chaque commune à ses habitants.

Plus d'informations sur les dates et les modalités de retrait d'ici quelques jours.

30 communes : Allex - Ambonil – Autichamp - Beaufort-sur-Gervanne - Chabrillan - Cliousclat - Cobonne - Divajeu - Eurre – Eygluy-Escoulin - Félines-sur-Rimandoule - Francillon-sur-Roubion - Gigors & Lozeron - Grâne - La Repara-Auriples - Livron-sur-Drôme - Loriol-sur-Drôme - Mirmande - Montclar-

sur-Gervanne - Montoisson - Mornans - Omblèze - Plan de Baix - Poët-Célarde - Puy-Saint-Martin - Roche-sur-Grâne – Saoû - Soyans - Suze - Vaunaveys la Rochette

Contact CIAS Val de Drôme : cbourdel@val-de-drome.com - 04 58 17 66 65 / 06 88 88 97 63

Commune de MONTELIER

La commune, sur le principe, est volontaire pour distribuer des masques aux plus vulnérables mais il faudrait leur faire connaître la liste des personnes concernées.

Contact : contact@montelier.com - 04 75 59 93 93

Commune de MONTELIMAR

Tous les Montiliens pourront disposer d'un masque en tissu lavable et réutilisable 100 fois à l'approche du déconfinement. Les masques seront réceptionnés le 4 mai et distribués en plusieurs temps.

Dès le 5 mai, la Poste mettra dans toutes les boîtes à lettres de la ville une enveloppe comprenant un masque, un bon de retrait pour les autres membres du foyer, une notice d'utilisation et un rappel des gestes barrières.

Ce n'est qu'à partir du 11 mai que les autres membres du foyer pourront récupérer le masque auquel ils ont droit, munis du bon de retrait trouvé dans l'enveloppe et d'un justificatif de domicile, à l'un des six points de retrait suivants : salle d'honneur de la mairie annexe ; ou dans des « drive » : parking du palais des congrès (avenue du 14-Juillet), parking de l'espace éducatif et sportif (avenue Jean Jaurès), parking du stade de l'Hippodrome (route d'Espeluche), parking de l'école de Maubec (chemin de Ravaly), parking du lycée Les Catalins (allée Henri Dunant).

Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, une livraison à domicile sera possible en remplissant le formulaire sur : <https://www.montelimar.fr/masques>

Contact : service.aide-sociale@montelimar.fr - 04 75 00 26 02

Montélimar Agglomération

Un masque en tissu, lavable et réutilisable, sera fourni à chaque habitant de l'agglomération dans les jours qui viennent. Cette dotation s'ajoutera à celle de la Région qui fournira également un masque en tissu, lavable et réutilisable, à chaque habitant. Ainsi, les habitants de l'agglomération disposeront de 2 masques permettant d'en porter un différent le matin et l'après-midi, afin de changer de masque toutes les 4 heures.

26 communes : Allan - Ancône - La Bâtie-Rolland - Bonlieu-sur-Roubion - Charols - Châteauneuf-du-Rhône - Cléon-d'Andran - Condillac - La Coucourde - Espeluche - La Laupie - Manas - Marsanne - Montboucher-sur-Jabron – Montélimar - Portes-en-Valdaine - Puygiron - Rochefort-en-Valdaine - Roynac - Saint-Gervais-sur-Roubion - Saint-Marcel-lès-Sauzet - Saulce-sur-Rhône - Sauzet - Savasse - La Touche - Les Turrettes

Commune de MONTMAUR EN DIOIS

La commune a commandé des masques réutilisables à l'entreprise Julien Lassalle de Die. Il y en aura un par habitant, en complément de ceux de la Région.

Du gel hydro-alcoolique sera également mis à disposition dans chaque habitation.

Contact : montmaur-en-diois.mairie@orange.fr - 04 75 21 80 20

Commune de MONTMEYRAN

La mairie a commandé des masques qu'elle distribuera aux habitants (1/habitant), en complément de ceux prévus par la Région.

Contact : social-montmeyran@orange.fr - 04 75 59 30 26

Commune de NYONS

La Ville de Nyons assurera une distribution gratuite et contrôlée des masques en tissu et réutilisables provenant de la Région à partir de mi-mai. En temps utile, les services municipaux inviteront les habitants à venir retirer leurs « masques grand public ».

Contact : ccas@nyons.com - 04 75 26 50 27 en matinée

Commune de PIERRELATTE

La municipalité a commandé des masques afin de pouvoir protéger au mieux ses habitants au moment du déconfinement. De son côté, la région Auvergne Rhône Alpes livrera également 1 masque par habitants. Les modalités pratiques de distribution seront communiquées ultérieurement.

Contact : - 04 75 96 88 88

Commune de PONT DE L'ISERE

La mairie distribuera un masque par personne dès la réception de la commande effectuée auprès de la Communauté de communes. Les masques seront mis dans les boîtes aux lettres avec une note explicative sur comment les porter. La livraison est prévue après le 15 mai.

Contact : contact@mairiedepontdelisere.fr - 04 75 84 60 13

Commune de PORTES-LES-VALENCE

Les élus et bénévoles passeront dans tous les foyers pour distribuer 1 masque pour chaque habitant et aux enfants à partir du niveau des écoles élémentaires, à partir du lundi 4 mai et les jours suivants pour une dotation avant le 11 mai. Une dotation de masques pour enfant sera aussi attribuée aux écoles.

En cas d'absence, un avis de passage sera remis ainsi qu'un seul masque pour l'habitation. Il sera possible de venir récupérer si besoin le complément sur justificatif de domicile et de composition familiale à partir du mardi 5 mai en salle des mariages de la mairie uniquement, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Contact : ccas@mairie-plv.fr - 04 75 57 95 32

Commune de LA ROCHE DE GLUN

La mairie a fait une commande de masques qui sera complémentaire à celle d'ARCHE Agglo et de la Région. Ils devraient être disponibles dans les prochains jours et seront de suite distribués, d'abord aux personnes âgées ou vulnérables, par les employés communaux et les membres du CCAS. Une liste a été établie en mairie. Un certain nombre de ces personnes ont déjà eu des masques confectionnés par des bénévoles.

Contact : servicesocial@laorochedeglun.fr - 04 75 84 60 52

Commune de ROMANS-SUR-ISERE

Concernant la population générale, une distribution de masques sera organisée en différents points de la commune les 8, 9 et 10 mai.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer pour des raisons d'âge ou de santé, une remise de masque sera faite au domicile avec le concours d'agents du CCAS en lien avec le service Séniors.

Le CCAS a pris en compte les majeurs sous protection dans la population vulnérable. Leurs services reviendront prochainement vers les organismes de tutelle pour préciser le mode opératoire.

Contact : centreactionsocial@ville-romans26.fr – 04 75 71 37 23

Commune de SAUZET

La commune doit recevoir des masques par l'intermédiaire de la Région. Une distribution sera mise en place dès réception.

Contact : commune.sauzet@wanadoo.fr - 04 75 46 72 22

Commune de ST MARCEL-LES-VALENCE

12 000 masques tissus homologués (norme AFNOR, masques réutilisables, lavables, zéro déchet) ont été commandés auprès d'un fournisseur Ardéchois. L'objectif est de proposer dès qu'ils seront livrés au minimum un masque pour chacun des habitants de la commune. Dans un 1er temps, 2 masques seront distribués par foyer, dans une enveloppe déposée par les élus dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous êtes seul ou plus de deux à votre domicile, vous pouvez en faire part via le formulaire : <https://mairiesmlv.org/masques/>.

Contact : ccas@saintmarcel.com – 03 85 42 22 15

Commune de ST RAMBERT D'ALBON

Dès la réception des masques, les services municipaux déposeront un courrier dans la boîte aux lettres des administrés leur indiquant les dates et lieux pour venir retirer leurs masques.

Contact : nataly@ville-st-rambert.fr – 04 75 31 01 92

Commune de ST VALLIER

Contact : Mélanie CHATAIGNER au 04.75.23.07.66 ou melanie.chataigner@saintvallier.fr

Et Communauté de communes Porte de Drômardèche

Des masques en tissu seront livrés à la Communauté de communes en plusieurs fois tout au long du mois de mai et distribués auprès des habitants en plusieurs temps avec l'aide des communes :

- La première partie de ces masques devrait être livrée mi-mai. Dès réception, 1 masque sera distribué dans la boîte aux lettres de chaque foyer avec l'aide des communes. Ils seront fournis avec une notice.
- Pour la distribution des autres masques (1 par personne), les modalités seront données ultérieurement par les communes.
- Des masques de tailles différentes sont également prévus pour vos enfants.

35 communes : Albion -Andance -Andancette -Anneyron - Arras-sur-Rhône - Beausemblant - Champagne - Châteauneuf-de-Galaure - Claveyson - Eclassan - Épinouze - Fay-le-Clos - Le Grand-Serre - Hauterives - Lapeyrouse-Mornay - Laveyron - Lens-Lestang - Manthes - Moras-en-Valloire - La Motte-de-Galaure - Mureils - Ozon - Peyraud - Ponsas - Ratières - Saint-Avit - Saint-Barthélemy-de-Vals - Saint-Étienne-de-Valoux - Saint-Martin-d'Août - Saint-Rambert-d'Albon - Saint-Sorlin-en-Valloire - Saint-Uze – Saint-Vallier - Sarras - Tersanne

Commune de TAIN L'HERMITAGE

La Ville s'est engagée auprès de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo afin de commander un masque en tissu lavable pour chaque habitant. La commande est en cours et les services communiqueront dès que possible par voie de presse et sur les différents supports (site internet, panneau à messagerie variable, page Facebook de la Ville...) les modalités de mise à disposition et distribution qui devraient intervenir avant le 11 mai prochain.

La Ville de Tain l'Hermitage procédera à un second approvisionnement auprès de l'ensemble de la population une fois les masques de la Région reçus.

Contact : ccas-tain@orange.fr - 04 75 08 90 53

Et Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo

ARCHE Agglo va fournir un masque de protection à chacun des habitants du territoire. L'Agglo, en partenariat avec les communes du territoire, a pris la décision de commander des masques de protection lavables et réutilisables, en complément de ceux fournis par la Région.

41 communes : Arlebosc - Arthémonay - Bathernay - Beaumont-Monteux - Boucieu-le-Roi - Bozas - Bren - Chanos-Curson - Chantemerle-les-Blés - Charmes-sur-l'Herbasse - Chavannes - Cheminas - Colombier-le-Jeune - Colombier-le-Vieux - Crozes-Hermitage - Érôme - Étables - Gervans - Glun - Larnage - Lemps - Margès - Marsaz – Mauves - Mercuriol-Veaunes - Montchenu - Pailharès - Plats - Pont-de-l'Isère - La Roche-de-Glun - Saint-Barthélemy-le-Plain - Saint-Donat-sur-l'Herbasse - Saint-Félicien - Saint-Jean-de-Muzols - Saint-Victor - Sécheras - Serves-sur-Rhône - Tain-l'Hermitage - Tournon-sur-Rhône - Vaudevant - Vion

Commune de VALENCE

Distribution de masques à tous les habitants :

- Première phase, du vendredi 24 au lundi 27 avril : 300 bénévoles de la réserve citoyenne vont glisser dans la boîte aux lettres de chaque foyer de la ville un masque sous enveloppe, accompagné d'un dépliant explicatif. À ce stade, un seul masque sera remis par foyer
- Deuxième phase, mercredi 29 et jeudi 30 avril : des masques supplémentaires seront distribués sur justificatifs dans les quartiers pour les foyers composés de plusieurs personnes.

Une distribution de masques adaptés aux enfants de 6 à 10 ans sera organisée le 5 mai pour ceux scolarisés à Valence. Les parents recevront prochainement un courrier leur expliquant les modalités de retrait.

Plus d'infos : [masques.covid @ mairie-valence.fr](mailto:masques.covid@mairie-valence.fr) - <https://www.valence.fr/fr/toutes-les-actualites/valence-equipe-ses-64000-habitants-en-masques.html>

Contact : ccas-polesolidarites@mairie-valence.fr - 04 75 79 21 55